

Correspondance horaire ?

François Monin (Le Centre)

Le nouvel horaire des CFF entrera en vigueur le 15 décembre prochain. Il fut présenté mardi 21 mai 2024 et est en consultation jusqu'au 9 juin. Les modifications annoncées concernent principalement la Romandie et notamment les grandes lignes passant par Bienne et la ligne « Pied-du-Jura ». Selon le communiqué de la compagnie ferroviaire, il constitue le plus grand changement depuis Rail 2000 pour l'ouest de la Suisse. Si deux trains directs circuleront chaque heure entre Bienne et Lausanne, les voyageurs en direction de Genève seront priés de changer de train à Bienne et Renens. La liaison entre la capitale jurassienne et l'Arc lémanique sera, elle, rétablie en principe en 2026. Ces améliorations et la robustesse du futur système sont saluées. C'est positif.

Pourtant, pour l'ensemble des usagers des transports publics au départ de notre canton, le trajet sera rallongé d'une dizaine de minutes. Les changements nécessaires en gare de Delémont, de Bienne ou de l'Arc lémanique rajouteront des contraintes aux usagers. Les pendulaires travaillant à l'extérieur du canton du Jura se rendent majoritairement à Bâle, Berne et ensuite dans l'Arc lémanique. Pour les premiers, le nouvel horaire n'offrira aucune amélioration significative.

Au vu de ce qui précède, le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

1. **Le Gouvernement partage-t-il l'appréciation esquissée ci-dessus, à savoir que les améliorations de l'horaire CFF ne proposent aucun bénéfice substantiel pour les voyageurs au départ de notre canton ?**
2. **Peut-il nous rappeler les chiffres récents des pendulaires en direction des trois grands pôles que sont Bâle, Berne et l'Arc lémanique ?**
3. **Le Gouvernement estime-t-il que la liaison sur Berne soit tout autant stratégique que sur l'Arc lémanique ?**
4. **Les améliorations visant la ligne « Pied-du-Jura » ne concernent, malgré sa dénomination, aucunement notre région. Le Gouvernement envisage-t-il ainsi dans la consultation de demander des améliorations pour sa population en compensation ?**
5. **Les liaisons directes avec Berne ou Bâle sont-elles à l'ordre du jour ?**
6. **L'exploitation fin 2025 par BLS aussi bien des tronçons Berne-Bienne et nouvellement Bienne-Delémont offre-t-elle la possibilité d'un couplage de train à Bienne pour une liaison directe Delémont-Berne ?**
7. **A minima, le Gouvernement pense-t-il exiger des CFF des engagements en contrepartie ? Des changements de train sur le même quai à Bienne, un arrêt supplémentaire à Porrentruy ou un passage sous-voies afin de desservir la zone industrielle de Glovelier ne doivent-ils pas être négociés ?**

François Monin (Le Centre)

Co-signataires

- Anne Froidevaux (Le Centre)

- Vincent Eschmann (Le Centre)
- Bernard Studer (Le Centre)
- Lionel Maitre (Le Centre)
- Magali Voillat (Le Centre)
- Gérard Bonvallat (Le Centre)
- Stéphane Rüegg (Le Centre)

Intervention déposée officiellement le 27 mai 2024